

À la suite de cette correspondance, M. James White, adjoint du président de la Commission de Conservation, fit des recherches à Regina, Calgary et Edmonton, au cours de 1917. Les renseignements qu'il recueillit montraient que plusieurs personnes de l'Alberta étaient alarmées par la diffusion de cette maladie qui devenait une menace. Le conseil local des femmes de Calgary avait approuvé une résolution « Que, vu la propagation du goître, non seulement en Alberta, mais ailleurs, la Commission de la Conservation soit priée d'en rechercher les causes. » Des particuliers ont aussi demandé la même chose.

On s'adressa donc au conseil d'hygiène provincial de l'Alberta pour savoir si la Commission devait entreprendre une telle étude, vu l'état des esprits au sujet du goître dans la province.

Le Dr J. J. Norman, officier de santé de l'Alberta répondit: « Le conseil est sous l'impression que le goître n'est pas plus commun en cette province qu'au moins dans la majorité des provinces du Canada, ni que cette maladie a plutôt son origine en cette province qu'en d'autres. Cependant, le conseil acceptera gracieusement l'étude de que peut donner votre Commission, pour trouver la cause de la maladie et les moyens à prendre pour enrayer sa diffusion.

« Le conseil est d'opinion qu'une simple énumération tabulaire des cas de goître ne constituerait qu'une chose de peu d'importance, qui pourrait même mettre la situation sous un faux jour.

« Si la Commission décide de faire des recherches relatives au goître dans toutes les autres provinces du Canada, le conseil d'hygiène provincial désire que l'Alberta soit du nombre. »

Mais la Commission de la Conservation n'était pas en mesure d'entreprendre des recherches minutieuses par tout le Canada. Elle ne disposait ni d'experts ni de fonds à cette fin; en outre, les témoignages obtenus sur les effets du goître, par comparaison avec les décès dus à la tuberculose, à la pneumonie, etc., n'étaient pas d'une nature suffisamment grave pour justifier la dépense d'argent nécessaire.

Le 29 septembre 1917, l'Association médicale d'Alberta adopta la résolution suivante:

« Considérant que la Presse de l'Alberta a publié de temps à autre des articles qui annonçaient que la maladie du goître était commune dans la province;

« Et vu que certains membres de la profession médicale ont déclaré qu'il y avait de 50 à 100 pour cent de goitreux parmi la population;

« Nous, membres de l'Association médicale de l'Alberta, représentant toutes les régions, urbaines et rurales de l'Alberta, désirons déclarer que le goître n'est pas plus commun en Alberta que dans les autres parties du Canada;

« Nous désirons, en outre, faire savoir qu'il n'y a pas du tout lieu de s'alarmer sur la diffusion de la maladie. Nous ajoutons que nous différons totalement d'opinion avec le Dr Ritchie, lorsqu'il annonce que le goître est commun en cette province. »

An cours de l'hiver 1917-18, les instituts de femmes de la Colombie-Britannique, adoptèrent une résolution à l'effet de demander au gouvernement de s'enquérir de la diffusion et de la cause du goître chez les